

Questions orales

LES FINANCES

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET CHEZ LES
CONCESSIONNAIRES DE CAMIONS—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT QUANT AU REMBOURSEMENT DE LA TAXE
DE VENTE

M. Gordon Towers (Red Deer): Ma question vient s'ajouter à celle qu'a posée vendredi le député d'Edmonton-Ouest au ministre des Finances. Étant donné que les concessionnaires d'automobiles du Canada vont perdre environ 20 millions de dollars, soit à peu près \$19,000 par concessionnaire, en raison des modifications de politique fiscale annoncées dans le budget si les taxes déjà perçues sur les camions qui n'ont pas été vendus ne sont pas remboursées intégralement, et étant donné que les concessionnaires de Red River, comme de nombreux autres dans tout le Canada vont perdre jusqu'à \$25,000 chacun, le ministre peut-il nous assurer que le montant total des taxes déjà payées sera remboursé aux concessionnaires?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, de nombreux députés ont fait des démarches auprès de moi à ce sujet, et j'ai l'intention de demander au gouvernement d'annuler la taxe de vente fédérale payée pour les séries de camions invendus et le reste du matériel de transport visé par les exonérations fiscales proposées dans le discours du budget du 18 novembre. L'exemption, annoncée par décret, viserait les listes de matériel de transport neuf dont la taxe a déjà été acquittée et qui étaient en instance de vente. La nature particulière de cette exemption se justifie parce qu'il s'agit d'un matériel spécialisé, fabriqué en grande partie sur commande.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION À ROME—LE MONTANT
DE L'AIDE FINANCIÈRE PROMISE PAR LE CANADA POUR LES
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne la Conférence mondiale de l'alimentation et la réaffectation des 50 millions de dollars du budget de l'ACDI que le Canada s'est engagé, au cours de cette conférence, à verser aux pays en voie de développement pour les aider à augmenter leur production agricole. Par la suite, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réaffirmé à la Chambre, je crois, que cette somme était destinée à aider les pays en voie de développement. Cependant, le 14 novembre, en réponse à une question du chef de l'opposition, le ministre a déclaré que les 50 millions de dollars avaient été réservés à l'achat d'environ 250,000 tonnes de céréales à titre de secours alimentaires d'urgence. Ma question est donc la suivante: Nous sommes-nous engagés à verser deux fois cette somme? Sinon, une partie ou la totalité de la somme promise est-elle retirée à l'aide au développement et consacrée à l'aide alimentaire d'urgence?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, à la conférence de Rome, nous nous sommes engagés à réaffecter 50 millions de dollars de l'année en cours pour les consacrer aux buts assignés à la Conférence de l'alimentation. Nous revoyons actuellement l'ensemble des programmes, et j'es-

[M. Mackasey.]

père pouvoir sous peu faire connaître l'affectation exacte de ces fonds.

M. Jarvis: Dans sa réponse du 14 novembre au chef de l'opposition, le ministre a déclaré que les 50 millions de dollars pouvaient servir à l'achat de presque 250,000 tonnes supplémentaires de céréales, s'agit-il alors d'une somme entièrement différente de celle que la délégation canadienne à Rome s'est engagée à verser?

M. MacEachen: Il faudra que je relise la réponse que j'ai faite au chef de l'opposition, mais je pense que, en ce qui concerne cette somme précise, je parlais de ce qui pouvait se faire actuellement et de la quantité de céréales que l'on pourrait acheter avec cette somme si elle était entièrement consacrée à cet achat. Il s'agissait probablement de la même somme.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA MANIFESTATION DU 30 SEPTEMBRE SUR LA COLLINE
PARLEMENTAIRE—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES
ACCUSATIONS DE BRUTALITÉ POLICIÈRE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Ma question s'adresse au solliciteur général. Sauf erreur, la semaine dernière, le solliciteur général aurait reçu un mémoire de l'Association des libertés civiles de la région de la capitale nationale, appuyé par 16 autres associations semblables de même que par la Fraternité nationale des Indiens, le Conseil des autochtones du Canada et l'Inuit Tapirisat of Canada, relatant les actes de violence qui ont eu lieu sur la colline du Parlement le lundi 30 septembre 1974, et réclamant la tenue d'une enquête indépendante. Étant donné les témoignages détaillés qui ont été fournis et la demande de ces organisations sérieuses, y aura-t-il une enquête indépendante pour déterminer si l'on a recouru à la violence sans nécessité à cette occasion, et, si oui, qui en est responsable.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai eu effectivement des entretiens, jeudi dernier, sauf erreur, avec le directeur de l'Association des libertés civiles, section d'Ottawa, qui était accompagné d'un certain nombre de personnes appuyant son mémoire. Le texte qu'il m'a remis est un document assez volumineux, contenant un grand nombre de déclarations assermentées et d'autres documents. Après la réunion, j'ai remis le dossier aux fonctionnaires. L'étude n'en est pas encore terminée. Le directeur de l'Association soulève beaucoup de questions dans le mémoire et je lui ai dit que j'y répondrais le plus tôt possible.

M. Brewin: Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre, une fois qu'il se sera décidé, quelle réponse il donnera à cette demande?

M. Allmand: Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LES GRAINS DE PROVENDE—ON DEMANDE SI LES RÉSERVES
SONT SUFFISANTES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Agriculture, je désire poser